

DELIBERATION N°2022-23_077
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 29 juin 2023

1 - Relevé de conclusions de la CFVU du 4 mai 2023

La délibération étant présentée pour **DECISION**.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 16	Pour : 25
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total : 25	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le relevé de conclusions de la commission du 4 mai 2023.

Besançon, le 29 juin 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services

Thierry CAMUS
Pour la Présidente et par délégation
La Directrice générale des services adjointe

Lise PINOIT



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Procès-verbal de la CFVU

délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté

	RELEVÉ DE CONCLUSION CFVU du 4 mai 2023	
	Rédigé par : Sabine COULOT-RICHARD	Validé par : Laurence RICQ

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le jeudi 4 mai 2023 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Guy LABARRE (UFR SLHS)
 Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
 Nadine MAGY-BERTRAND (UFR SANTE)
 Samir JEMEÏ (IUT NFC)
 Pierre JOUBERT (UFR ST)
 Thierry THEVENOT (UFR SANTE)

COLLEGE USAGERS

Romain HASSOLD (INSPE)
 Maxime CONTE (UFR SLHS)
 Florentin GUINOT (UFR SANTE)
 Nathan DURUPT Suppléant (UFR SANTE)
 Camille BUHOT (UFR SANTE)
 Nicolas CHARPENTIER (UFR ST)
 Enora VAGNAUX (UFR SLHS)
 Matthieu GUENOT-INNESTI (UFR SLHS/SJEPG)

INVITES

Karin MONNIER-JOBE (OSE)
 Sabine COULOT-RICHARD (BES)
 Carine MARCHIORI (BES)

POUVOIRS

Guy LABARRE	a reçu procuration de
Nadine MAGY-BERTRAND	a reçu procuration de
Samir JEMEÏ	a reçu procuration de
Anne-Laurence FERRARI	a reçu procuration de
Salima INEZARENE	a reçu procuration de
Maxime CONTE	a reçu procuration de

COLLEGE B

Alexandre FRONTCZAK (UFR SANTE)
 Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
 Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
 Rémy VIENNET (IUT BV)
 Michel SAVARIC (UFR SLHS)
 Pascal GILLON (UFR SLHS)

COLLEGE BIATSS

Christine LOPEZ (UFR SJEPG)
 Fabrice MUSSY (UFR STAPS)

PERSONNALITES EXTERIEURES

1 représentant de la Région de Bourgogne-Franche-Comté
 Salima INEZARENE (titulaire)

EXCUSES

Thomas MENETREY (UFR SLHS)

Evelyne POINCELOT (UFR SJEPG)
 Elsa CURTIT (UFR SANTE)
 Mostapha DISS (UFR SJEPG)
 Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
 Christine LE NOAN
 Lina JELALIA (UFR SANTE)

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 30 mars 2023
2. Informations diverses
3. Calendriers des formations pour l'année universitaire 2023-2024 INSPE et UFR SANTE
4. Révision du calendrier des secondes chances 2022-2023 SJEPG en licences ECONOMIE-GESTION et ADMINISTRATION ECONOMIQUE SOCIALE
5. Révision du calendrier des bornes de l'année universitaire 2022-2023 et 2023-2024 pour les Masters SLHS
6. Montants des bourses à la mobilité ERASMUS
7. DU DIU Préparations pour l'année universitaire 2023-2024 : créations, modifications et abrogations
8. Plan d'actions de maîtrise des heures
9. Travaux de la commission CVEC du 6 avril 2023
10. Travaux de la commission FSDIE du 25 avril 2023 (soutien > 23 000 €)
11. Travaux de la commission FSDIE du 25 avril 2023 (soutien < 23 000 €)
12. Renouvellement de l'accord de double-diplôme avec l'université de Trente
13. Modification des maquettes (INSPE-STGI-SLHS)
14. Liste des parcours type pour l'année universitaire 2023-2024
15. Parcours de LAS 2 et 3 ouverts pour l'année universitaire 2023-2024 et remédiations
16. Unités d'enseignements libres 2023-2024 : créations, modifications et abrogations
17. Régime spécial d'études de l'étudiant sportif de Haut Niveau Universitaire
18. Modifications M3C
 - a- UFR Santé : orthophonie 5^{ème} année
 - b- UFR SLHS
19. Désignation d'un enseignant chercheur à la commission de la formation permanente et à la commission césure
20. Questions diverses



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h03.

Laurence RICQ informe les membres de la CFVU que le BES a reçu 3 demandes de modifications concernant des UEL après envoi des pièces :

- ♦ Conversations Carbone
- ♦ Découverte du milieu associatif engagé dans la transition socio-environnementale
- ♦ Formation à l'animation de la fresque du climat

Elle propose à l'assemblée d'ajouter ces 3 dossiers aux demandes transmises pour examen en séance.

1. **Approbation du relevé de conclusions du 30 mars 2023**

Le relevé de conclusions de la séance de la CFVU du 30 mars 2023 transmis avec la convocation est soumis au vote.

DECISION CFVU	FAVORABLE
	résultat du vote : POUR / 2 ABSECTIONS

2. **Informations diverses**

- ✓ **Information : appel à siéger suite à une démission d'utilisateur titulaire**

Laurence Ricq accueille deux nouveaux membres de la CFVU :

Madame Enora Vagnaux devient titulaire et remplace Monsieur Anthony Devise qui a démissionné.

Monsieur Lucas Thomas devient suppléant de Mme Enora Vagnaux



✓ Mon Master

Laurence Ricq rappelle le calendrier (ci-dessous) et précise que le nombre de candidatures est en légère hausse cette année 19 074 contre 18 166 en 2022.

Depuis le 24 avril, la plateforme est ouverte aux établissements pour l'examen des candidatures.

Calendrier 2023

Du 22 mars au 20 avril 2023	Dépôt des candidatures sur la plateforme Mon Master
Du 24 avril au 16 juin 2023	Examen des candidatures par les établissements
Du 23 juin au 21 juillet 2023	Transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats

Calendrier des formations en alternance 2023

Du 22 mars au 20 avril 2023	Dépôt des candidatures sur la plateforme Mon Master
Du 24 avril au 30 septembre 2023	Examen des candidatures par les établissements et transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats

✓ Parcoursup – point de situation au 07/04/2023

Laurence Ricq informe les membres de l'évolution des candidatures.

	2023	2022	Evolution (%)
Hors IUT	68 684	77 269	-11,1%
IUT	15 708	15 462	+1,6%

On remarque :

- une baisse dans les formations : STAPS, Sociologie, SVT, PASS, LLCER, Info communication et Sciences pour l'ingénieur
- une augmentation dans les formations : CMI SPI (Belfort), CMI Géographie, AES, PPE, LLCER Franco-allemand, Mathématiques, Philosophie, CPES

Madame Nadine MAGY-BERTRAND précise qu'en 3^{ème} année de médecine il y a moins d'étudiants qu'avec le numerus clausus. Elle s'interroge sur les effets de la réforme et notamment les différentes stratégies comme celle de l'université de Strasbourg qui a choisi de fusionner Las-PASS contrairement à l'uFC qui a fait le choix des LAS intégrales.



Laurence RICQ explique qu'une commission se réunit chaque année pour faire le bilan et suivre l'évolution de la réforme. La prochaine réunion a lieu le 24 mai prochain. Le compte-rendu de cette réunion sera transmis aux membres de la CFVU.

Elle précise que la réforme n'a pas forcément été bien comprise au démarrage. A ce jour l'uFC a de nouvelles demandes d'ouvertures de LAS dans des domaines autres que scientifiques qui n'ont pas été acceptées.

✓ Capacités filières para médicales – rentrée 2023

Masseur-kinésithérapeute	30 places (NFC) et 50 places (Besançon)
Ergothérapie	16 places
Psychomotricité	16 places
Othophonie	35 places

3. Calendrier des formations pour l'année universitaire 2023-2024

La majorité des calendriers ont été validés lors de la CFVU du mois de mars sauf pour :

- INSPE : leur calendrier est lié aux calendriers des stages groupés en établissements
- UFR Santé : leur calendrier est réalisé en concertation avec les autres composantes pour les LAS/PASS.

Ces calendriers ont été présentés aux conseils de composantes et à la CSAE du 2 mai.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE

4. Révision du calendrier des secondes chances 2022-2023 SJEPEG en licence ECONOMIE-GESTION et ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIAL

Laurence RICQ explique qu'il s'agit de déplacer les examens de secondes chances en licence Economie Gestion et Administration Economique et Social pour permettre aux étudiants en LAS essentiellement de pouvoir se présenter aux épreuves.

Les calendriers sont soumis au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE



5. Révision du calendrier des bornes de l'année universitaire 2022-2023 et 2023-2024 pour les Masters SLHS

Laurence RICQ présente une demande de révision du calendrier des bornes suite aux mouvements sociaux.

Un ajustement est proposé pour avoir une plus grande souplesse.

En Master 1 l'année est prolongée jusqu'au 15 septembre 2023

En Master 2 les soutenances de stage et mémoire pourront avoir lieu jusqu'au 29 septembre 2023.

Romain Hassold pose la question de savoir si cette révision du calendrier des bornes universitaires n'est pas susceptible de mettre en difficulté des étudiants qui souhaiteraient changer d'université entre le Master 1 et le Master 2.

Laurence RICQ prend note de cette remarque et précise que cette révision du calendrier est une possibilité et non une obligation. Les étudiants amenés à changer sont invités à se manifester auprès de leur responsable de formation.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE

6. Montants des bourses à la mobilité ERASMUS

Laurence RICQ cède la parole à Samir JEMEÏ qui explique que l'établissement a fixé le taux de bourse dans le respect des directives et du cadre fixé par la Commission Européenne.

Cette année, il a été demandé d'augmenter de 20 € chaque groupe ce qui donne les tarifs suivants :

Les taux proposés à l'uFC sont les suivants :

mobilités vers les pays du groupe 1 : 360 € par mois

mobilités vers les pays du groupe 2 : 300 € par mois

mobilités vers les pays du groupe 3 : 240 € par mois

Il explique que ces bourses peuvent se cumuler avec d'autres aides.

Michel SAVARIC indique qu'il ne savait pas que c'était l'établissement qui décidait du montant des bourses.

Samir JEMEÏ confirme l'utilisation de l'ensemble des montants octroyés à l'uFC par la Commission européenne.

Le montant des bourses à la mobilité ERASMUS est soumis au vote

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : UNANIMITE



7. DU DIU Préparations pour l'année universitaire 2023-2024 : créations, modifications et abrogations

Laurence RICQ indique qu'il s'agit de diplômes d'établissement. On peut noter une hausse des inscriptions qui s'explique par la fin de la période COVID pour les professionnels de santé notamment qui suivent des DU DIU.

Inscrits DU – DIU – 2022-2023 : 1042 à ce jour

Inscrits DU – DIU – 2021-2022 : 730

L'uFC compte DU : 67 DU et 44 Diplômes Inter-Etablissement.

Laurence RICQ explique que tous ces DU et DIU sont examinés par SeFocal pour la dimension financière et compte tenu que le public est essentiellement constitué des stagiaires de la formation continue. Ils sont classés en 4 catégories : les créations, les modifications de tarifs, les modifications autres que tarif et les abrogations. Les abrogations sont prononcées après 3 ans de non fonctionnement.

Michel SAVARIC pose la question de savoir si l'uFC ne compte pas trop de DU et DIU au regard de la politique de maîtrise des heures portée par l'Université.

Laurence Ricq explique que les DU sont auto-financés et la plupart sont des DU Santé qui permettent au personnel médical et para-médical de valider leur obligation de mise à jour des connaissances imposée par le Développement Professionnel Continu.

Les membres de la CFVU sont invités à émettre un avis

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

8. Plan d'actions maîtrise des heures

Laurence RICQ rappelle le contexte du plan de maîtrise des heures. Un point a eu lieu avec l'Etat sur le taux de suractivité de l'uFC qui s'élevait à plus de 50%.

L'objectif fixé est d'arriver à un taux de suractivité de 40% soit une réduction des heures de 8% à l'horizon 2024-2025.

Pour 2023-2024, la réduction des heures de 4% correspond à 15 180 heures. Ce point a été travaillé avec les composantes et repris dans le cadre des conseils de composante et du dialogue de gestion. Plusieurs propositions ont été retenues :

1^{ère} proposition : revenir au cadrage des maquettes fixé en 2017

2^o proposition : modification ou restructuration de parcours de formation : répartition horaire, réajustement des heures, fermeture d'options en cas de faible effectif.

3^o proposition : optimisation des groupes TD/TP/CM

4° proposition : mutualisations - regroupements

5° proposition : hybridation d'enseignements transversaux

Christine LOPEZ demande à quel moment les scolarités vont être informées des choix opérés dans les composantes.

Laurence RICQ indique qu'elle va rappeler l'importance de communiquer sur les choix opérés au sein des composantes.

Les membres de la CFVU sont invités à rendre un avis sur les principes évoqués en vue de leurs applications pour l'année 2023-2024.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : POUR 26/ ABSEPTION 2 / CONTRE 1

9. Travaux de la commission CVEC du 6 avril 2023

Laurence RICQ accueille Elodie Belle qui présente les travaux de la Commission CVEC du 6 avril 2023.

La charte a été revue pour donner davantage de poids à la présence des étudiants dans les commissions ainsi qu'au niveau des calendriers. Le règlement du budget participatif a été revu également.

La commission CVEC a étudié l'ensemble des projets et notamment un projet d'envergure de 250 000 € concernant la rénovation du bâtiment qui héberge le Service de Santé Etudiante et le service des personnels

Laurence RICQ pose la question de savoir pourquoi certains projets n'ont pas été dotés.

Elodie BELLE et Romain HASSOLD indiquent qu'il y a eu une augmentation significative des demandes de financements. Il y a donc eu des choix de fait de réorienter certains projets vers d'autres sources de financements comme par exemple le projet archéologie qui a été réorienté vers l'art et la culture ou de supprimer le financement systématique de toutes les goodies.

Laurence RICQ remercie le travail effectué par la commission CVEC et le soumet au vote des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

10. Travaux de la commission FSDIE du 25 avril 2023 (soutien supérieur à 23 000 €)

Laurence RICQ cède la parole à Elodie BELLE pour présenter les travaux de la commission FSDIE pour les contributions supérieures à 23 000 €.

Elodie BELLE commente le document relatant les travaux de la commission FSDIE du 25 avril 2023 où un seul projet a été étudié et validé celui de l'association BARAC qui concerne l'organisation des journées d'été de l'ANEMF.

Laurence RICQ salue le travail réalisé par la commission.

Les travaux de la commission FSDIE sont soumis au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

11. Travaux de la commission FSDIE du 25 avril 2023 (soutien inférieur à 23 000 €)

Laurence RICQ laisse la parole à Elodie BELLE qui rappelle que tout projet se voit accordé 70% des fonds et les 30% restants sur présentation d'un bilan.

Sur 6 projets déposés, 1 bilan n'a pas été présenté donc au final 5 projets ont été étudiés.

Sur 5 projets, un projet a reçu un avis défavorable car il était porté par une seule étudiante avec une association non labélisée.

La commission FSDIE a également statué sur le montant des subventions pour les étudiants qui siègent dans les commissions : un montant de 350 € par élu a été acté.

Laurence RICQ remercie les membres de la commission pour le travail réalisé.

Les travaux de la commission FSDIE sont soumis au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

12. Renouvellement de l'accord de double-diplôme avec l'université de Trente

Laurence RICQ donne la parole à Samir JEMEÏ. Il indique qu'il s'agit d'un accord qui existe depuis 2018 et qui arrive à échéance. Une dizaine de mobilité ont été comptées depuis le début de la coopération.

L'évolution présentée consiste à aller vers un double-diplôme avec 4 étudiants par an en mobilité.

Michel SAVARIC souligne la difficulté pour les étudiants de retourner en Italie pour passer les examens du fait de difficultés financières ce qui remet en cause la double diplomation.

Samir JEMEÏ propose de se rapprocher des scolarités pour évoquer cette problématique dont il n'avait pas connaissance.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

13. Modification des maquettes (INSPE-STGI-SLHS)

Laurence RICQ précise qu'il y a peu de demandes de modifications de maquettes pour la rentrée 2023-2024 du fait de la refonte de la carte des formations.

INSPE : modifications de maquettes suite à la réforme et à une année de fonctionnement.

STGI : Master UBFC, master déployé avec l'UTBM donc les programmes ont été revus

STGI : Licence AES Professeur des Ecoles : modifications suite au comité de pilotage

SLHS Master psychologie : modifications pour revenir à la maquette initiale et mise en place d'un module séminaire

Samir JEMEÏ pose la question de savoir si les ajustements de contenu des modules en IUT doivent être présentés en CFVU.

Laurence RICQ répond par la négative car ce type d'ajustement ne remet pas en cause l'architecture de la maquette.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

14. Liste des parcours type pour l'année universitaire 2023-2024

Laurence RICQ précise qu'il s'agit de répertorier les parcours ouverts à la rentrée en cohérence avec les capacités d'accueil votées en début d'année universitaire.

Une présentation des principales modifications est effectuée en séance.

Il est précisé que la licence professionnelle en pharmacologie qui apparaît sur 2 lignes est bien ouverte.

La liste des parcours type est soumise à l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

15. Parcours de LAS 2 et 3 ouverts pour l'année universitaire 2023-2024 et remédiations

Laurence RICQ présente le document de synthèse qui indique toutes les mentions, parcours type et parcours pédagogiques qui sont ouverts pour les LAS 2 et 3. Elle commente ensuite le tableau relatif aux remédiations qui sont proposées aux étudiants pour bénéficier des compléments de formations nécessaires. Il est à noter que les LAS STAPS et SVT ne proposent pas de remédiations car les contenus de formations sont suffisants pour intégrer ensuite médecine.

La liste des parcours LAS 2 et 3 et remédiations pour l'année universitaire 2023-2024 est soumise à l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité



16. Unités d'enseignements libres 2023-2024 : créations, modifications et abrogations

Laurence RICQ rappelle qu'il n'y a pas eu de lancement de campagne d'UEL cette année car il paraissait nécessaire au préalable de réaliser un bilan.

Le bilan réalisé n'est que partiel mais permet d'identifier les éléments suivants à savoir que la présentation des UEL sur l'Espace Numérique de Travail ne donne pas une lisibilité suffisante.

Ce sont les étudiants de STAPS qui suivent le plus d'UEL et notamment des UEL sport ce qui n'est pas forcément le but recherché.

Il est à noter que les doctorants ont dorénavant possibilité de s'inscrire à des UEL.

Pour l'année universitaire 2023-2024, il est demandé :

- 2 créations : 2 demandes pour l'IUT NFC financées totalement par l'IUT
- 35 modifications qui peuvent porter sur le contenu, le public visé, les lieux, les horaires etc..
- 4 fermetures demandées pour des UEL qui ne trouvent plus leur public.

Les demandes de créations, modifications et abrogations d'UEL sont soumises à l'avis des membres de la CFVU.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

17. Régime spécial d'études de l'étudiant sportif de Haut Niveau Universitaire

Laurence RICQ pour introduire ce point précise que l'uFC compte cette année 68 étudiants sportifs de haut niveau dont 56 inscrits en STAPS.

Le régime spécial d'études des sportifs de Haut Niveau Universitaire a été revu suite à la parution d'une circulaire du 30 janvier 2023 qui explicite le terme de « Haut niveau » et l'organisation des études. La charte et le formulaire ont été refondus dans un document unique. Le référent SHNU est maintenant clairement identifié.

La charte est soumise à l'approbation des membres de la CFVU

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

18. Modifications M3C

Laurence RICQ présente quelques modifications de M3C pour l'année universitaire en cours.

a. UFR Santé : orthophonie 5^{ème} année

Les demandes de modifications font suite à des problèmes d'effectifs au niveau de l'équipe pédagogique. L'objectif est de ne pas pénaliser les étudiants de 5^{ème} année en proposant un ajustement des M3C.

Les demandes de modifications sont soumises à l'approbation des membres de la CFVU

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

b. UFR SLHS

Pour SLHS, les demandes de modifications de M3C font suite aux mouvements sociaux qui n'ont pas permis d'effectuer l'ensemble des évaluations prévues initialement.

Les modifications proposées visent à ne pas déprécier la formation.

Mme VAGNAUX demande si le QCM sera possible aussi en présentiel.

La question est notée et sera transmise à la composante.

Les demandes de modifications sont soumises à l'approbation des membres de la CFVU

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

19. Désignation d'un enseignant chercheur à la commission de la formation permanente et à la commission césure

Laurence RICQ rappelle que des modifications de la composition de la CFVU ont eu lieu dernièrement. De ce fait il y a besoin de désigner un enseignant chercheur pour la commission césure et un enseignant chercheur pour la commission de la formation permanente. Cette commission se réunit 4 fois par an

La commission Césure se réunit 4 fois par an. Rémy VIENNET propose sa candidature.

La commission de la formation permanente se réunit 1 fois par semestre. Samir JEMEÏ propose sa candidature

Laurence RICQ remercie vivement les enseignants chercheurs pour leurs candidatures.

Les candidatures sont soumises au vote.

DECISION CFVU	AVIS FAVORABLE
	résultat du vote : unanimité

20. Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions transmises en amont de la séance.

Laurence RICQ demande néanmoins s'il y en a.

Un étudiant de la filière rééducation fait remarquer que le nombre d'heures de coordination pour la formation kinésithérapeute est insuffisante.

Laurence RICQ indique que cette question a été remontée et qu'un dialogue est en cours entre les instituts, la Région, le CHU et l'université.

La prochaine réunion de la CFVU aura lieu le 29 juin 2023.

La séance est levée à 15h30

La vice-présidente Formation
en charge de la CFVU



Laurence Ricq

La secrétaire de séance



Sabine COULOT-RICHARD